



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Notes d'allocation pour une présentation devant le

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

M. Gilles Patry, Président-directeur général

Octobre 2010

L'allocation prononcée fait foi

Permettez-moi d'abord de vous remercier de m'offrir l'occasion de prendre la parole devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Aujourd'hui, et ceci pour la 26^e fois depuis sa création en 1997, la Fondation canadienne pour l'innovation se présente devant un comité parlementaire. Cependant, c'est la première fois que je m'adresse *personnellement* à vous depuis ma nomination à titre de président-directeur général de la FCI en août dernier.

Lors de la préparation d'un budget, le gouvernement doit faire des choix difficiles. Tout le monde en convient. Il s'agit d'établir clairement les priorités nationales et s'assurer que les investissements décidés auront des retombées positives pour les Canadiens et les Canadiennes.

La FCI a un rôle important à jouer pour relever les défis actuels et futurs du Canada. Et, aujourd'hui, j'aimerais vous parler de ma vision de ce rôle. Je vais insister particulièrement sur trois choses :

- le *renforcement* de notre capacité à mener des activités de recherche de calibre mondial,
- l'*attraction* vers notre pays des meilleurs chercheurs du monde, et
- l'*adaptation* des fruits de leurs travaux aux solutions concrètes.

Comme vous le savez, la mission de la Fondation canadienne pour l'innovation – la FCI – est d'investir dans l'infrastructure de recherche d'avant-garde *afin de* renforcer la capacité des universités, des collèges et des hôpitaux de recherche, de même que des établissements de recherche à but non lucratif du Canada à mener des projets de recherche et de développement technologique de calibre mondial. La FCI finance jusqu'à 40 % des coûts des projets d'infrastructure qu'elle appuie. Les établissements bénéficiaires doivent obtenir les 60 % restants auprès de leurs partenaires des secteurs public, privé et à but non lucratif.

La recherche rendue possible par les investissements de la FCI crée les conditions nécessaires pour favoriser une croissance économique durable et à long terme. Ceci se fait notamment par la création d'entreprises dérivées de ces recherches et par la commercialisation des découvertes. L'un des bénéfices de ces recherches est le développement de nouvelles politiques dans divers domaines, tels que les ressources naturelles, la santé et l'environnement.

Depuis sa création, la FCI a engagé 5,3 milliards de dollars pour financer 6 800 projets menés par 130 établissements de recherche, dans 65 municipalités du Canada. Ces investissements du gouvernement du Canada, effectués par l'entremise de la FCI, ont permis à des établissements

situés à travers tout notre pays d'aller chercher 7 milliards de dollars supplémentaires auprès de partenaires, pour un total de 12 milliards de dollars en un peu plus de dix ans. Nos décisions de financement sont fondées sur un processus rigoureux d'évaluation au mérite. Ce processus repose sur des normes internationales qui permettent d'identifier le potentiel d'un projet à accroître la capacité des établissements canadiens à se démarquer sur la scène internationale, et à produire des connaissances qui correspondent aux enjeux de recherche les plus pressants. L'ensemble des impacts économiques provenant des investissements dans l'infrastructure scientifique et son exploitation constitue une partie importante de l'économie canadienne, s'élevant à des dizaines de milliards de dollars.

Si la FCI existe, c'est grâce à la conviction des gouvernements qui, l'un après l'autre, continuent de reconnaître que la recherche et l'innovation sont à la base de la compétitivité de nos entreprises et ont le potentiel de transformer notre économie. Pour reprendre les mots d'un de mes prédécesseurs, pour bâtir une économie novatrice, il ne suffit pas d'obtenir une pièce d'équipement ou de construire une structure de béton. Il faut miser sur le capital humain, c'est-à-dire soutenir les meilleurs et les plus prometteurs en mettant à leur disposition l'environnement dont ils ont besoin pour réaliser des recherches de calibre mondial. C'est ce qui, à son tour, accroîtra la prospérité de l'ensemble des Canadiens.

Impacts et résultats

Imaginez la réaction que vous auriez eue, il y a dix ans, si je m'étais présenté devant vous en vous disant que dans une décennie :

- il y aurait à Saskatoon un accélérateur de particules synchrotron à la fine pointe de la technologie – le plus important projet scientifique de sa génération au Canada;
- que la ville de Chicoutimi ferait figure de chef de file mondial pour avoir mis au point une technologie de dégivrage des avions commerciaux et des câbles hydroélectriques utilisée aux quatre coins du globe;
- que la Colombie-Britannique occuperait le devant de la scène pour avoir contribué à améliorer la qualité de vie des gens souffrant de traumatismes de la moelle épinière;
- que chercheurs de la Nouvelle-Écosse, dirigerait un projet ralliant 82 pays et visant à évaluer et à répertorier la diversité, la distribution et l'abondance de la dans les océans de la planète; et
- que Montréal serait reconnue à l'échelle internationale pour le développement de technologies révolutionnaires permettant aux scientifiques d'identifier la base génétique des maladies humaines.

Vous auriez vraisemblablement accueilli ce discours avec incrédulité. Néanmoins, au moment où je m'adresse à vous, *toutes* ces avancées sont devenues une réalité au Canada, et leur concrétisation est en grande partie attribuable aux investissements de la FCI.

De tels investissements permettent, d'une part, de créer des emplois et, d'autre part, de réaliser des percées dans certains des plus stimulants domaines de recherche : matériaux de pointe, produits pharmaceutiques, énergie renouvelable, calcul de haute performance, éducation à la petite enfance, etc.

Une étude récente, sur l'octroi de contrats de recherche universitaire, confirme que les entreprises, les gouvernements et les organismes à but non lucratif ont octroyé en 2008 près de 2 *milliards* de dollars en contrats de recherche aux universités canadiennes et aux hôpitaux d'enseignement affiliés, en comparaison à 1,15 milliard de dollars en 2006. Il s'agit d'une hausse de 80 % sur deux ans. De plus, 30 % de cette somme provient de l'extérieur du Canada. Et quelle en est la raison? C'est simple : les meilleurs chercheurs *canadiens* sont aujourd'hui les meilleurs *au monde*. Parce que plus de dix ans d'investissements dans les infrastructures de recherche ont permis au Canada d'attirer et de retenir au pays les esprits les plus brillants du milieu mondial de la recherche. S'ils restent chez nous, c'est parce que le Canada met à leur disposition les outils dont ils ont besoin pour mener des recherches importantes. Mais ce soutien doit être continu.

Les enjeux auxquels nous faisons face en tant que nation en ce début du XXI^e siècle – soit le vieillissement de la population et l'intensification de la concurrence internationale, entre autres – sont bien connus. Le Canada ne peut pas se permettre de perdre du terrain et de devenir une économie caractérisée par la médiocrité des compétences et de la rémunération.

La conjoncture internationale est axée sur le savoir et il y règne une concurrence très vive. La consommation des classes moyennes en Chine, en Inde et au Brésil, stimule la demande d'idées, de produits, de services novateurs et de personnel qualifié dans ces pays pour les produire. Nous nous devons de faire valoir notre avantage concurrentiel.

Comment notre nation de 33 millions d'habitants s'y prendra-t-elle pour se démarquer dans un tel environnement? L'une des solutions consiste à s'assurer que les scientifiques les meilleurs et les plus prometteurs, à l'échelle mondiale, continuent de considérer le Canada comme une destination de choix pour la recherche, le développement et l'innovation.

Comme l'indique la Stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie, pour renforcer la compétitivité du pays, nous devons continuer à miser sur un avantage du *savoir* fondé sur la recherche de pointe, un

avantage *humain* fondé sur la formation et le perfectionnement professionnel, et un avantage *entrepreneurial* fondé sur l'innovation.

En 2010-2011, la FCI apportera sa contribution dans ces domaines clés en continuant à livrer ses principaux programmes visant à recruter et à maintenir en poste les chercheurs les plus brillants au monde, en positionnant le Canada à l'avant-garde des développements scientifiques et en faisant la promotion de l'innovation dans le secteur privé.

Le mandat de la FCI consiste à faire la promotion de l'excellence en recherche, tout en stimulant la compétitivité à long terme du Canada, et en améliorant la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Pour pouvoir le faire, nous aurons besoin d'investissements soutenus du gouvernement fédéral dans les quatre secteurs suivants :

- d'abord, pour maintenir le Fonds de l'avant-garde et le Fonds des initiatives nouvelles qui forment un programme clé par les retombées qu'il engendre;
- deuxièmement, pour encourager les initiatives de collaboration avec d'autres organismes fédéraux de financement de la recherche afin de focaliser les efforts de recherche du Canada sur des questions d'importance nationale;
- ensuite, pour que les chercheurs canadiens puissent jouer un rôle important sur la scène internationale par la création de partenariats stratégiques; et
- enfin, pour soutenir les plates-formes nationales de recherche dans des domaines tels que le calcul de haute performance et d'autres nouvelles initiatives à caractère national.

Il est d'importance critique que le Budget de 2011 envoie un message clair au milieu canadien de la recherche ainsi qu'au monde entier, signalant, qu'en matière de sciences et de technologie, ce gouvernement maintiendra sa solide performance pendant la reprise économique mondiale. Il le fera en s'engageant à poursuivre ses investissements dans notre infrastructure de recherche de pointe et de classe mondiale.

Pour conclure, je tiens, de nouveau, à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous pour la toute première fois depuis ma nomination à la FCI. Monsieur le Président, je serai heureux de répondre à toute question.

Merci!